Zeitschrift: Genava : revue d'histoire de l'art et d'archéologie

Herausgeber: Musée d'art et d'histoire de Genève

Band: 52 (2004)

Artikel: Une station littorale préhistorique du néolithique final découverte au parc de La Grange

Autor: Corboud, Pierre / Pugin, Christiane

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-728226

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 11.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Pierre Corboud · Christiane Pugin

UNE STATION LITTORALE PRÉHISTORIQUE DU NÉOLITHIQUE FINAL DÉCOUVERTE AU PARC DE LA GRANGE

Lors des basses eaux de l'hiver 1921, l'archéologue cantonal Louis Blondel et Alexandre Le Royer entreprirent le relevé détaillé des pilotis de la rade de Genève, vestiges des villages préhistoriques établis pendant les bas niveaux du Léman. Parmi les six établissements observés par Blondel figurent quelque cent vingt-deux pilotis conservés en bordure de la rive du lac, qui s'étendent sur environ 110 × 30 mètres, à la hauteur du parc de La Grange[1]. Ces pilotis, très vite recouverts par les remblais du nouveau quai des Eaux-Vives (futur quai Gustave-Ador), sont à mettre en relation avec les restes de pieux relevés en 1904 par les frères Piccioni, géomètres, pieux qui avaient déjà disparu à l'époque des observations de Blondel. Les restes de cette station littorale, nommée « station de La Grange », étaient attribués par Blondel au Néolithique, sans plus de précisions. Les rares objets archéologiques conservés au Musée d'art et d'histoire de Genève appartiennent en fait au Néolithique final : il s'agit d'un poignard triangulaire en silex et d'une hache à facettes en roche verte polie.

Une découverte inattendue

Fin novembre 2003, une découverte fortuite allait remettre en lumière les anciens relevés de Blondel et la station de La Grange. Les quelques objets archéologiques d'allure néolithique, découverts dans une excavation réalisée dans la partie basse du parc de La Grange, en bordure de la roseraie, étaient vraisemblablement en relation avec cette station.

Cette trouvaille est survenue dans le chantier d'une station de pompage et de recyclage des eaux de surface, réalisée par la Ville de Genève dans le but de récupérer les eaux de pluie pour irriguer les espaces verts du parc (fig. 1). Au début des travaux, les premières observations avaient montré un remplissage de graviers et de galets, qui avait été interprété à tort comme un dépôt de plage lacustre antérieur à toute occupation humaine. En fait, la présence de ces graviers constitue plutôt une circonstance exceptionnellement favorable pour la conservation des couches archéologiques sous-jacentes qui, sans eux, auraient été démantelées par le lac ou perturbées par les aménagements riverains récents.

La station de pompage étant déjà édifiée au moment de notre intervention sur place, seuls les talus proches ont pu être étudiés, ainsi qu'une petite zone de fouille, implantée au sud, sur une surface de sept mètres carrés (fig. 2). La surface totale de l'excavation, au niveau de la couche archéologique, atteint quarante-cinq mètres carrés. Cette trouvaille est située à environ quatre-vingts mètres au sud des vestiges relevés en 1904 et en 1921, sans pour autant qu'il soit possible actuellement de déterminer s'il s'agit du même établissement ou d'une occupation distincte, contemporaine ou d'une autre époque.

Une fouille de sauvetage très vite mise sur pied s'est déroulée du 2 au 28 décembre 2003, avec une petite équipe de quatre personnes en moyenne. La zone de fouille ne pouvant pas être protégée pendant les fêtes de fin d'année, en attendant son remblaiement, la plus grande discrétion a été observée afin de ne pas s'exposer à d'éventuels actes de vandalisme.

1. Voir BLONDEL 1923 et LE ROYER 1922

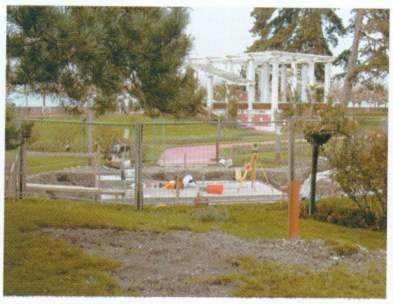

1-2. Parc de La Grange, station littorale

1. Vue du chantier depuis le sud en direction du lac. Les vestiges archéologiques ont été découverts autour de la station de pompage en béton, construite en bordure de la roseraie.

2. Vue de la surface de fouille au sommet de la couche archéologique

Vestiges d'un établissement littoral préhistorique

La surface de fouille, malgré sa faible extension, a livré une couche archéologique très riche, conservée sous environ 1,5 mètre de sables et de graviers lacustres. L'épaisseur de l'horizon anthropique atteint environ quarante-cinq centimètres et consiste en une succession de niveaux sableux dans lesquels le mobilier archéologique est bien conservé, mais sans reste des structures en bois, car plus haut que le niveau moyen du lac actuel (372 mètres). Rappelons que, entre le Néolithique moyen et l'âge du Bronze final, la fluctuation totale des eaux du Léman a dû atteindre environ neuf mètres, c'est-à-dire entre moins six mètres et plus trois mètres autour du niveau moyen actuel.

L'aménagement des habitations est perceptible par la présence de restes de foyers, sous la forme de chapes d'argile dans lesquelles s'intercalent des niveaux de cendre et de charbon de bois. Les poteaux de construction ne sont pas conservés dans les niveaux archéologiques, mais des traces d'oxydation circulaires les signalent malgré tout avec précision. Ces traces se poursuivent dans tous les décapages inférieurs, jusqu'à se matérialiser quelques centimètres plus bas, par le reste de la pointe du pieu, conservé grâce à l'humidité contenue dans l'argile glacio-lacustre du substrat (fig. 3).

Sur l'ensemble du chantier, dix-huit pointes de pieux en chêne ont été prélevées, la plupart pouvant être mises en relation avec les niveaux archéologiques où apparaissent les traces. La datation dendrochronologique de ces bois confirme l'attribution culturelle du site au début du Néolithique final, attribution déjà fournie par le mobilier archéologique. Deux principales séries de dates d'abattages ont été obtenues, sur douze des dix-huit échantillons analysés. Pour la plus ancienne entre le printemps - 2947 et aux environs de - 2899 et pour la seconde de - 2830 à l'automne/hiver - 2792/2791[2]. Ces dates témoignent d'une occupation probablement discontinue, mais qui représente une période de plus de cent cinquante ans.

2. Analyses effectuées par le Laboratoire romand de dendrochronologie (réf. LRD04/R5520)

3. Parc de La Grange, station littorale | Les pilotis en bois de chêne, bien conservés dans l'argile glacio-lacustre, apparaissent sous la couche archéologique.

Mobilier récolté

La bonne conservation du mobilier céramique et osseux est certainement à mettre au compte de remontées fréquentes du niveau des eaux, qui ont déposé de fines couches de sable et ainsi protégé les restes archéologiques. La poterie, bien que fragile, est très peu fragmentée et ne porte pratiquement pas trace de l'érosion lacustre. Il en va de même pour les vestiges osseux, abondants et peu fragmentés.

Les formes des poteries se rapprochent de celles du groupe de Lüscherz, bien connu dans les lacs de Neuchâtel, de Bienne et de Morat, dont l'origine est à chercher au sud-ouest de la Suisse. Néanmoins, certains décors et quelques formes originales dénotent une influence encore plus méridionale, en accord avec l'ancienneté des dates dendrochronologiques obtenues (fig. 4). On y trouve des éléments de préhension peu marqués, de petites prises verticales (oreilles), des pastilles rapportées ou repoussées, des décors incisés probablement réalisés avec une tige de céréale et de fins cordons à impressions digitales.

Les outils de roche verte consistent en de petites haches polies avec des facettes de polissage typiques du Néolithique final lémanique. Le bois de cerf est représenté par des gaines de haches à tenon ou à double douille. Les objets en os travaillé sont aussi nombreux : il s'agit de poinçons, de biseaux et de pointes. Le mobilier de pierre taillée comporte des fragments de poignards et des pointes de flèches losangiques en silex (fig. 5), dont la matière première est probablement importée du Grand-Pressigny (en Touraine, dans le centre de la France, au sud de l'Indre-et-Loire). On compte aussi deux perles circulaires en calcite et en marbre (fig. 6) et une en coquillage (dentale, d'origine méditerranéenne). Une meule en granite a été récoltée en bordure de la zone de fouille : elle appartient aussi à la couche archéologique du Néolithique final.

Faune domestique et sauvage

Dans l'ensemble du matériel archéologique, les restes de faune sont particulièrement abondants, avec une majorité de bovidés et de caprinés (chèvre et mouton), mais aussi des suidés (sanglier et porc domestique) et des cervidés (cerf et chevreuil). On y trouve aussi du castor, du chien et des ossements d'oiseaux. Ce matériel, après tri et inventaire, a été transmis au Muséum d'histoire naturelle de Genève, où il sera étudié par Isabelle Chenal-Velarde.

Étude stratigraphique et sédimentologique

Un des intérêts du site réside dans la séquence lacustre qui recouvre l'occupation préhistorique. Les alternances de sables, de graviers et de galets témoignent de plusieurs transgressions lacustres qui sont à mettre en relation avec les hauts niveaux du Léman, postérieurs au Néolithique final. La position du site en altitude est aussi remarquable, car il s'agit à ce jour du seul établissement préhistorique littoral des rives du Léman à être conservé aussi haut, par rapport au niveau moyen du lac actuel. L'origine des sables et des graviers, déposés sur le substrat d'argile glacio-lacustre, résulte de l'alluvionnement du ruisseau situé environ sept cents mètres en amont : le nant de Traînant, actuellement canalisé et qui se jette dans le port de la Société nautique de Genève. Par temps de bise et par haut niveau du Léman, les plages lacustres de la rive gauche de la Rade devaient être alimentées en sables et en graviers par ce ruisseau. Grâce à un sondage réalisé en janvier, nous avons constaté que ces matériaux de plage étaient encore présents à plus de quarante mètres de la zone fouillée en amont. Ils indiquent donc la possibilité de conservation d'autres niveaux anthropiques appartenant ou non au même site archéologique.

La couche archéologique est composée d'un remplissage sableux, résultat de plusieurs inondations dans un milieu à faible dynamisme. La base de cette couche apparaît environ dix centimètres plus haut que le toit de l'argile glacio-lacustre. Cette formation argileuse constitue ce que l'on appelle le « Banc de Travers », situé à l'emplacement de la rade de Genève. Son origine est à mettre en relation avec le retrait du glacier du Rhône, survenu dès 18 000 av. J.-C.

Une couche de galets, tout d'abord anguleux puis arrondis, surmonte la couche archéologique. Cette unité grossière résulte d'une transgression importante et d'un épisode à fort dynamisme lacustre. Les niveaux supérieurs, conservés sur une hauteur de 1,5 mètre, montrent une alternance de niveaux sableux avec des dépôts plus gravillonneux qui peuvent

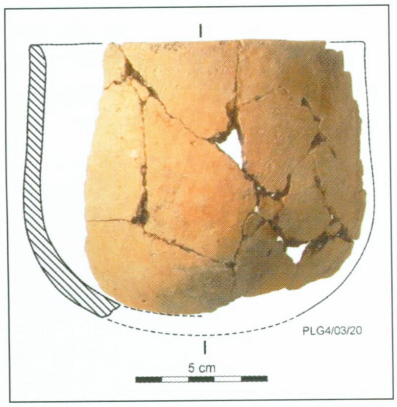

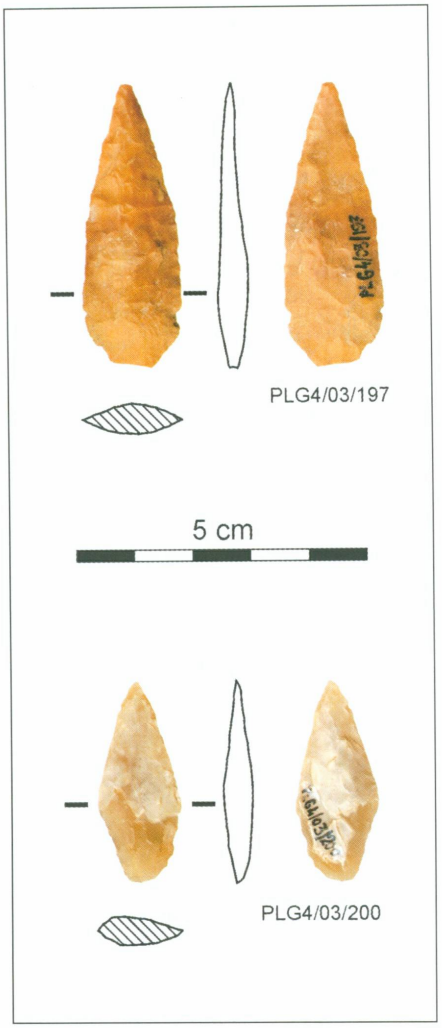

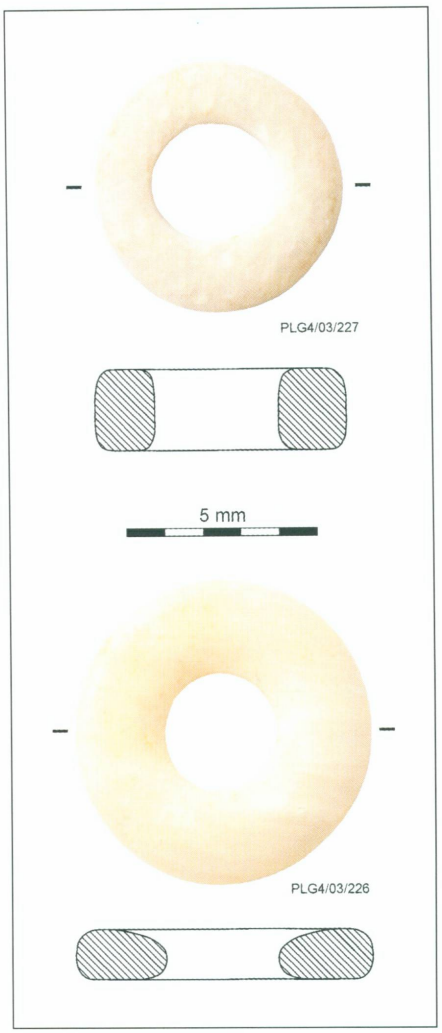

4-6. Parc de La Grange, station littorale | Exemples de mobilier récolté au cours des fouilles :

4. Bol en céramique fine, Néolithique final

5. Pointes de flèches en silex, Néolithique final

6. Perles en calcite et en marbre (∅ 6,6 et 7,8 mm)

contenir des galets arrondis. Aucun reste anthropique n'est apparu dans ce remplissage supérieur, dont la vitesse de dépôt reste encore à déterminer. Néanmoins, l'intérêt de ces couches de sable et de graviers est de nous permettre de replacer dans le temps les hauts niveaux du Léman, survenus après l'abandon du site, grâce à la datation des minuscules particules de matières organiques et des coquillages qu'elles contiennent. Dans cette perspective, les échantillons prélevés ont été confiés au professeur Walter Wildi, de l'Institut Forel de l'Université de Genève.

Problèmes culturels

L'intérêt culturel de cette trouvaille dépasse largement la seule région genevoise, car il s'agit du premier ensemble de mobilier archéologique du Néolithique final, bien daté, récolté dans tout le Bassin lémanique. Jusqu'alors, les quelques datations dendrochronologiques obtenues sur des sites littoraux, comprises entre - 2882 et - 2732, étaient associées à des outils de pierre polie ou taillée. Les deux seules formes céramiques prélevées sur la station de Morges/Vers-l'Église n'ont pas encore été datées de manière absolue, mais, au plan typologique, elles pourraient se placer dans la période - 2950 à - 2800. Or, la ques-

tion du peuplement du Bassin lémanique pendant les quatrième et troisième millénaires avant notre ère est encore loin d'être résolue[3]. Les rares trouvailles de céramiques attribuées au Néolithique moyen, notamment sur le site de Corsier-Port dans le canton de Genève, s'insèrent très bien dans le Cortaillod classique, tel qu'il est fréquemment représenté dans les sites des Trois Lacs. La date absolue de - 3856 obtenue à Corsier est pour l'instant la seule représentative de cette époque. Il faut attendre huit siècles pour avoir une nouvelle série de dates dendrochronologiques, sur les sites littoraux de la rive française à Thonon/Rives I et Chens/Beauregard I. Malheureusement, les quelques pilotis datés entre - 3094 et - 3034 ne sont associés à aucun objet archéologique qui nous permettrait de préciser leur appartenance culturelle. La datation de la couche inférieure du parc de La Grange, avec son mobilier céramique, est donc une aubaine car elle rompt enfin le silence sur cette période mal connue.

Les éléments céramiques du parc de La Grange s'insèrent assez bien dans le Néolithique final de la région des Trois Lacs, notamment le Lüscherz des sites d'Yverdon. Pourtant, dans l'état encore provisoire de l'étude de ce matériel, il semble que des éléments méridionaux, principalement au niveau des décors, soient présents à Genève, contrairement au matériel des sites du lac de Neuchâtel. Il en est de même pour certaines formes d'inspiration chasséenne, mais absentes dans les collections neuchâteloises. Cette constatation, associée à d'autres particularités – par exemple le type de polissage à facettes des haches en roche verte totalement absent des sites des Trois Lacs –, tendrait à accréditer l'idée d'une origine du Néolithique final lémanique sous l'influence des cultures de la basse vallée du Rhône. À l'instar des hypothèses proposées par Pierre Pétrequin pour la Combe d'Ain (Jura français), cet apport culturel pourrait provenir de groupes du Néolithique récent du sud de la France. Une telle interprétation, si elle devait être confirmée, permettrait d'expliquer l'absence d'éléments de la culture de Horgen, d'origine orientale, dans l'ensemble du Bassin lémanique. Il semblerait donc que, pour cette époque, les influences orientales soient limitées à la zone des Trois Lacs et ne diffusent pas (ou très peu) dans la région lémanique et en Valais.

Perspectives de poursuite de l'étude

Le parc de La Grange a déjà livré plusieurs établissements d'époques différentes : âge du Bronze final, occupation allobroge et villa romaine dans la partie haute du parc. Cette vaste surface, peu perturbée par des terrassements et des constructions, détient vraisemblablement des archives très riches et bien préservées sur plusieurs millénaires de l'histoire régionale. Par sa bonne conservation, l'établissement préhistorique littoral du parc de La Grange contraste avec les autres sites d'habitat connus tout autour du Léman, dont l'érosion a le plus souvent fait disparaître tous les vestiges, à l'exception des outils de roche verte polie et des meules en granite.

Les quelques mètres carrés de couche archéologique étudiés à fin décembre 2003 nous laissent entrevoir quels seraient les résultats obtenus sur une aire plus étendue. Les structures d'habitat devraient permettre de dessiner les limites d'une ou de plusieurs habitations. La mise au jour d'une quantité plus importante de mobilier céramique fournirait des précisions essentielles sur les relations culturelles de ce groupe du Néolithique final avec ceux des régions environnantes et les ossements animaux récoltés nous renseigneraient sur les différentes pratiques d'élevage, de chasse et alimentaires des populations de cette époque.

3. Voir CORBOUD/PÉTREQUIN 2004

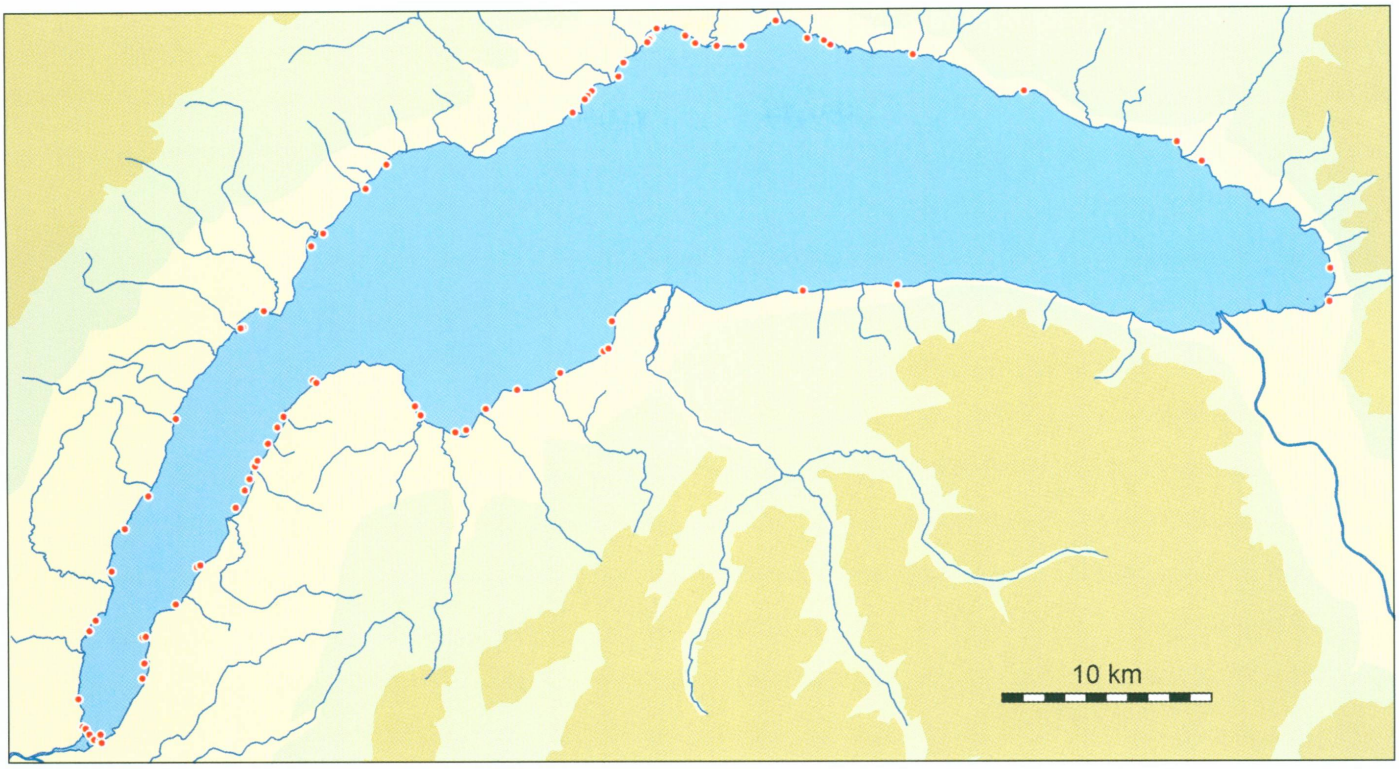

7. Carte des sites littoraux préhistoriques du Léman actuellement conservés

Enfin, il faut signaler que, pour le Bassin lémanique, c'est la première fois qu'un site préhistorique littoral, habituellement conservé sous quelques mètres d'eau, pourrait être fouillé dans d'aussi bonnes conditions, en terrain humide mais émergé (fig. 7). Souhaitons que les conditions d'une telle étude puissent un jour être remplies, afin de combler une part importante de nos connaissances sur le peuplement préhistorique de la Suisse occidentale.

Bibliographie

BLONDEL 1923 — Louis Blondel, «Relevé des stations lacustres de Genève», *Genava*, I, 1923, pp. 88-112

CORBOUD/PÉTREQUIN 2004 — Pierre Corboud, Pierre Pétrequin, «Les sites préhistoriques littoraux du Léman et leurs relations avec le Jura français», *Archéologie suisse*, 27, fascicule 2, 2004, pp. 54-64

LE ROYER 1922 — Alexandre Le Royer, «La technique du relevé topographique des stations lacustres», dans *Archives suisses d'anthropologie générale*, tome 4, Genève 1922, pp. 255-258

Crédits des illustrations

Auteurs, fig. 1-7

Adresse des auteurs

Pierre Corboud, archéologue, Département d'anthropologie et d'écologie, Faculté des sciences, Université de Genève, rue Gustave-Revilliod 12, CH-1227 Carouge

Christiane Pugin, archéologue, Département d'anthropologie et d'écologie, Faculté des sciences, Université de Genève, rue Gustave-Revilliod 12, CH-1227 Carouge